

Baromètre « enfants à la rue »

Août 2023



Fédération
des acteurs de
la solidarité





➤ Adeline Hazan,
Présidente UNICEF France



➤ Pascal Brice,
Président de la Fédération
des acteurs de la solidarité

«Zéro enfant à la rue» : une promesse toujours non tenue

À quelques jours de la rentrée scolaire, dans la nuit du 21 au 22 août, au moins 1 990 enfants, dont 480 de moins de trois ans, sont restés sans solution d'hébergement à la suite de la demande de leur famille au 115, faute de places disponibles ou adaptées pour les accueillir : une augmentation de 20 % par rapport à l'année dernière. Ces données ne sont pas exhaustives : nombreuses sont les familles qui ne recourent pas ou plus au 115 et la situation des mineurs non accompagnés sans abri, ou celle des familles vivant en squats ou en bidonvilles n'y est pas reflétée. Elles sont cependant révélatrices d'une persistance et d'une évolution inquiétante du sans-abrisme, et le signe d'une insuffisance des politiques publiques censées le faire disparaître. Sans compter que l'hébergement se fait trop souvent dans des hôtels qui ne sont pas des lieux de vie pour les enfants.



En dépit de la mobilisation des associations et des efforts importants consentis par l'État en faveur du parc d'hébergement, l'engagement de « ne plus avoir aucun enfant à la rue » pris par le Gouvernement à l'automne 2022 n'a pas été durablement tenu. Pire, depuis le début de l'été, nous assistons à une multiplication des remises à la rue, témoignant de la persistance d'une gestion de l'hébergement au thermomètre.

Dans la nuit
du 21 au 22 août

1 990 enfants

dont 480 de moins de trois
ans, sont restés sans solution
d'hébergement à la suite
de la demande de leur famille
au 115.

Été comme hiver, la rue n'est pas un lieu pour les enfants

L'hiver est généralement un moment de prise de conscience sur le sort des personnes sans-abris. Cependant, celles-ci, en particulier les enfants, souffrent tout autant des conséquences des vagues de chaleur, plus récurrentes et intenses en raison du changement climatique : brûlures, déshydratations, insolation, augmentation des hospitalisations et des décès¹...

N'oublions pas que la rue constitue un environnement hostile et violent en toute saison, privant les enfants de conditions de vie dignes et sécurisantes et de leurs droits fondamentaux².

Comment ces milliers d'enfants, sans abri ou menacés de le devenir, peuvent-ils appréhender sereinement la rentrée et suivre une scolarité « normale » dans un quotidien dicté par l'instabilité et la peur de ne pas savoir où dormir ?

Les enfants ne peuvent plus attendre

Combien de fois encore ce baromètre virera au rouge avant que le gouvernement tienne ses engagements et respecte pleinement la Convention internationale des droits de l'enfant ?

Nous alertons une nouvelle fois, en amont de l'examen du projet de loi de finances, afin que cessent les coupes budgétaires qui se traduiraient par des suppressions supplémentaires de places d'hébergement, perspective incompatible avec toute ambition de réduction du sans-abrisme. Nous ne pouvons plus fermer les yeux sur la situation urgente de ces 2 millions d'enfants. En écho aux recommandations du Comité des droits de l'enfant, nous appelons le gouvernement à s'en saisir, sans délai, et à mettre en œuvre une politique pluriannuelle de lutte contre le sans-abrisme, dotée de moyens suffisants pour que tous les enfants soient hébergés ou logés dans des conditions conformes à leur intérêt supérieur et que plus aucun d'entre eux ne dorme à la rue.

1 Les conséquences des canicules sur les personnes sans abri sont documentées dans une [enquête de la FAS](#) (juillet 2023).
2 Les conséquences du sans-abrisme sur les enfants sont documentées dans le rapport « [Grandir sans chez soi](#) » publié par l'UNICEF France et le Samusocial de Paris en octobre 2022.

Perspectives préoccupantes : l'objectif « zéro enfant à la rue » s'éloigne dangereusement

Dans la nuit du 21 au 22 août 2023, soit quelques jours avant la rentrée scolaire, au moins 1 990 enfants, dont 480 de moins de trois ans, étaient sans solution d'hébergement à la suite de leur demande au 115¹. Très alarmants, ces chiffres ne sont pourtant pas exhaustifs car nombreuses sont les familles sans-domicile qui ne parviennent pas à joindre le 115 ou n'y recourent pas. De plus, ils ne permettent pas de prendre en compte la situation des mineurs non accompagnés (MNA) sans abri, ni celle des familles vivant en squats ou en bidonvilles. Ils sont cependant révélateurs d'une évolution inquiétante du nombre de personnes sans abri, tout particulièrement du nombre de familles avec enfant(s), et le signe d'un échec des politiques publiques visant à faire disparaître le sans-abrisme.

Pour rappel, à la rentrée 2022, l'UNICEF France et la FAS recensaient déjà 1 658 enfants de moins de 18 ans sans solution d'hébergement après leur demande au 115 ; un chiffre en constante augmentation malgré l'engagement pris par le Gouvernement à l'automne, et renouvelé au printemps lors du Comité

interministériel à l'enfance, de « ne plus avoir aucun enfant à la rue ». Cette promesse a été suivie d'une importante mobilisation des pouvoirs publics et des associations dès les premiers grands froids et durant tout l'hiver, notamment avec un effort consenti par l'État pour maintenir la capacité du parc d'hébergement à 205 000 places permettant de faire baisser temporairement le taux de demandes non pourvues sans pour autant atteindre l'objectif fixé. Cependant, depuis la fin de l'hiver, les acteurs associatifs observent une dégradation de la situation avec une multiplication des remises à la rue, résultant de nombreuses fermetures de places d'hébergement et témoignant de la persistance d'une gestion court-termiste du parc d'hébergement.

Alors que les moyens actuels ne permettent ni de répondre aux besoins d'hébergement des personnes sans-abris, en particulier les familles et les enfants, ni de respecter un accueil inconditionnel et une prise en charge continue des personnes, la décision du Gouvernement de réduire encore davantage la capacité du parc d'hébergement

(195 000 places ouvertes au 30 décembre 2023) est incompréhensible. L'ouverture de 3 800 places dans le cadre de l'orientation des sans-abri franciliens vers des « sas régionaux »² ne permet absolument pas de compenser la baisse des moyens et n'est pas à la hauteur des besoins, également très importants en région. En effet, si l'Île-de-France reste la région qui comptabilise le plus grand nombre de demandes non pourvues (1 598), la situation est également tendue en régions, notamment en Auvergne-Rhône-Alpes (476), dans les Hauts-de-France (416) et en Occitanie (314). Cette situation s'inscrit dans un contexte inflationniste et de crise du logement qui continue de fragiliser les familles les plus précaires. En résulte notamment une augmentation du nombre d'expulsions locatives (17 500 expulsions en 2022 contre 12 000 en 2021), alors même que la loi dite « anti-squat » n'a pas commencé à produire ses effets néfastes.

En somme, non seulement les moyens sont largement insuffisants pour atteindre l'objectif de « zéro enfant à la rue », mais nous pouvons également craindre une augmentation du nombre d'enfants sans solution d'hébergement.

1 Baromètre « Enfants à la rue » 2022

2 CP FAS SAS régionaux <https://www.federationsolidarite.org/actualites/cp-le-gouvernement-doit-maintenant-se-donner-les-moyens-de-reussir-lorientation-de-personnes-etrangeres-sans-abri-en-regions/>

3 Instruction du 26 mai 2021 relative au pilotage du parc d'hébergement et au lancement d'une campagne de programmation pluriannuelle de l'offre pour la mise en œuvre du Logement d'abord

4 Lancé en mai 2023 par le ministre délégué chargé de la Ville et du Logement Olivier Klein, cet observatoire a vocation à constituer un outil d'observation sociale pour centraliser et fiabiliser les données existantes sur le sans-abrisme

5 Observations du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies

L'urgence de mettre fin à la vision court-termiste des politiques d'hébergement

La logique de court-terme ne s'applique pas uniquement à la gestion quantitative du parc d'hébergement. Elle se retranscrit également dans la nature des solutions proposées aux personnes sans abri.

En effet, lorsque les familles sont hébergées, elles sont principalement accueillies en hôtel. Ainsi, 29 780 enfants, dont 8 761 de moins de trois ans, ont été hébergés en hôtel dans la nuit du 21 au 22 août 2023. Ce mode d'hébergement est particulièrement inadapté à la vie familiale et aux besoins des enfants, *a fortiori* sur le long terme. Pourtant, nombreuses sont les familles qui, se confrontant aux multiples obstacles pour accéder au logement, passent plusieurs années à l'hôtel. Bien qu'indispensable pour répondre aux besoins immédiats des personnes, l'hébergement

d'urgence, par définition temporaire, n'est pas une solution viable sur le long terme. Il est ainsi nécessaire de le recentrer sur sa fonction de réponse immédiate et inconditionnelle aux situations de détresse, et de favoriser les orientations vers le logement. Par ailleurs, l'accompagnement social des familles est essentiel pour favoriser leur accès aux droits et une inclusion durable. Les associations, actuellement fragilisées par la baisse des financements et la hausse des prix, doivent être dotées de moyens renforcés pour garantir un accompagnement global de

qualité et conforme à l'intérêt supérieur de l'enfant. À la suite de l'instruction du 26 mai 2021³, sur proposition de la FAS, des travaux ont été entamés par le ministère en charge du Logement pour mettre en œuvre une programmation pluriannuelle de l'hébergement et du « Logement D'abord » visant justement à sortir d'une « gestion au thermomètre » et de la « culture de l'urgence ». Malgré l'investissement des représentants associatifs et de l'État, ces travaux n'ont pas abouti à des évolutions concrètes et la logique de court-terme demeure.

Pour garantir un accueil inconditionnel et respectueux des droits de l'enfant en hébergement, favoriser une orientation rapide des familles vers le logement, et renforcer les connaissances relatives aux enfants sans domicile, condition *sine qua non* pour la mise en œuvre d'une politique adaptée, l'UNICEF France et la FAS demandent plus spécifiquement :

1 La création d'une mission d'information au niveau parlementaire relative à la situation des enfants sans-domicile en France, et le démarrage, au plus vite, des travaux de l'Observatoire du sans-abrisme⁴ qui doit être indépendant et travailler en partenariat avec tous les acteurs concernés.

2 Une loi de finances rectificative pour 2023, prévoyant, *a minima*, le maintien de la capacité du parc d'hébergement à

205 000 places, avec un objectif de « zéro enfant à la rue », et sans préjudice du nombre de places supplémentaires prévues dans le cadre de l'orientation des personnes sans abri vers les « sas régionaux ».

3 Pour le projet de loi de finances pour 2024, une augmentation du nombre de places d'hébergement.

4 Pour sortir de la crise actuelle, et conformément aux recommandations du Comité des droits de l'enfant de l'ONU⁵, l'UNICEF France et la FAS demandent au Gouvernement de relancer la mise en œuvre d'une politique pluriannuelle de l'hébergement et du logement, incluant une attention spécifique sur les enfants et les familles. Celle-ci devrait notamment comporter des objectifs ambitieux en termes de production de logements abordables (150 000 logements

sociaux par an dont 60 000 très sociaux) et adaptés aux familles pour appuyer le plan « Logement D'abord 2 », et de transformation qualitative du parc d'hébergement se traduisant, entre autre, par une transformation de l'offre actuelle de nuitées hôtelières et une adaptation du parc aux besoins spécifiques des familles.

5 De garantir un accompagnement global, sans rupture et prenant en considération les besoins spécifiques des enfants, notamment en inscrivant ces derniers comme bénéficiaires directs de l'accompagnement. Pour ce faire, il est nécessaire de fournir aux SIAO (services intégrés d'accueil et d'orientation) et aux structures d'hébergement les outils et les financements appropriés leur permettant de coordonner l'ensemble des acteurs impliqués dans l'orientation et l'accompagnement des familles sans-domicile.

➤ Analyse des demandes d'hébergement du 115

Activité du 21/08/23

Focus personnes en famille

METHODOLOGIE

➤ **Objectif** : alerter sur le nombre de personnes sans solution d'hébergement, tout particulièrement les familles et les enfants, ainsi que sur le contexte général de crise du logement qui continue de fragiliser les familles les plus précaires : baisse des budgets, fermetures de places d'hébergement qui conduisent à des remises à la rue de personne, non-respect de l'inconditionnalité de l'accueil et de la continuité de la prise en charge des personnes.

➤ **Partenariat avec l'UNICEF** depuis 2017. Publication du 5^{ème} baromètre UNICEF/FAS.

➤ **Information analysée** : les demandes d'hébergement au 115.

➤ **Source** : SI SIAO – volet 115.

➤ **Focus** sur les personnes en famille ayant sollicité le 115 : femmes seules avec enfant(s), hommes seuls avec enfant(s), couples avec enfant(s), groupes d'adultes avec enfant(s).

➤ **Jours analysés** : le lundi 21/08/23 – un seul jour. Des comparaisons sont réalisées avec l'activité du 01/09/20 (jour de la rentrée), du 28/06/21 (période estivale), du 25/10/21 (avant la période hivernale), du 31/01/22 (période hivernale) et du 22/08/22 (avant la rentrée scolaire).

➤ **Couverture géographique** : France y compris DOM. Focus sur les départements ayant le plus de demandes non pourvues pour absence de places disponibles ou

compatibles pour les personnes en famille : Bas-Rhin, Gironde, Haute-Garonne, Hérault, Isère, Loire-Atlantique, Nord, Paris, Rhône et Seine-Saint-Denis.

- **Deux types d'analyse** :
- sur les « nuitées » : demandes ou personnes hébergées le jour J quelle que soit la date de leur demande au 115 et la date de début de leur hébergement,
 - sur les demandes selon la « date de création des demandes » : demandes ou personnes créées le jour J + renouvellements.

L'analyse porte sur le nombre de personnes différentes ayant fait une demande d'hébergement au 115 sur une journée (24h). EX : 4 demandes pour une famille de 4 personnes = 4 personnes hébergées ou non.

LIMITES METHODOLOGIQUES

Les données analysées sont déclaratives. Elles ont été saisies par le personnel du SIAO (volet 115) lors des appels téléphoniques des personnes au 115, numéro d'appel pour les sans-abris.

La population couverte concerne les personnes ayant appelé le 115 et pour lesquelles l'appel a été décroché.

Ces chiffres ne sont pas exhaustifs car de nombreuses personnes ne parviennent pas à joindre le 115 ou n'y recourent pas ou plus. Ne sont pas comptabilisés les mineurs non accompagnés (MNA) sans-abri, ni les familles vivant en squats ou en bidonvilles qui ne sollicitent pas ou plus le 115.

L'item « enfant/mineur en famille » a été supprimé au cours de l'année 2022. Les enfants mineurs en famille sont saisis dans la typologie du ménage à laquelle ils

appartiennent. Pour les périodes précédentes, les effectifs, qui étaient faibles, ont été associés aux « couples avec enfant ».

Le 01/09/20, les données du 115 de Paris étaient présentées séparément du reste de la France car ces données étaient saisies dans un autre logiciel. Ainsi il n'est pas toujours possible de comparer finement toutes les données. L'analyse ne couvre pas la totalité des personnes hébergées dans le parc d'hébergement (dont le parc total est de 205 000 places et comprend également les CHRS). Elle porte uniquement sur le parc enregistré dans le SI SIAO – volet 115. Ce nombre est sous-estimé pour deux raisons :

- problème de mise à jour en temps réel des nuitées hôtelières en Île-de-France (PHRH) lié à des problèmes d'interconnexion entre le SI SIAO et le logiciel utilisé pour la gestion de ces nuitées,
- certaines places relevant de l'hébergement d'urgence sont saisies dans le SI SIAO volet insertion notamment dans les départements d'Île-de-France. Ces raisons étant constantes depuis plusieurs années, le suivi dans le temps sur une seule journée reste cohérent.

i RESPONSABLE DE L'ÉTUDE :

CAROLE LARDOUX : Responsable de l'animation de l'observation – Fédération des acteurs de la solidarité

➤ carole.lardoux@federationsolidarite.org



Évolution des personnes en famille hébergées et en demandes non pourvues

Depuis plus d'une dizaine d'années, la Fédération des acteurs de la solidarité publie des baromètres pour alerter sur la situation des personnes sans solution notamment celles en famille. Ils sont réalisés en partenariat avec l'UNICEF depuis 2017. L'évolution du nombre de personnes en famille hébergées et celles en demandes non pourvues

suite à une absence de places disponibles ou compatibles avec la composition du ménage (DNP) sont liées. Elles ont été fortement impactées par la crise Covid : au cours de l'année 2020, le nombre de personnes en famille hébergées a augmenté et le nombre de personnes en famille en DNP a diminué.

Concernant l'hébergement, plus de la moitié des personnes hébergées sont des personnes en famille et plus de la moitié d'entre elles sont des enfants de moins de 18 ans. L'hôtel est la principale réponse apportée aux personnes en famille.

i PRINCIPAUX RÉSULTATS

Si quasiment 2/3 des personnes en DNP (62 %) sont des personnes en famille comme le 22/08/22, leur nombre a augmenté : 3 133 personnes vs 3 735.

Le nombre de personnes en famille en DNP est même supérieur à celui du 01/09/20 (2 925). Et ce malgré les actions engagées par l'État depuis un an.

Un peu plus de la moitié des personnes en famille en DNP sont des enfants (53 %). Si la proportion des enfants est identique au cours de la période d'observation, l'effectif augmente régulièrement : 927 le 01/09/20, 890 le 31/01/22, 1 658 le 22/08/22 et 1 990 le 21/08/23.

La rue est le principal lieu où les personnes en famille ont dormi la veille de leur demande au 115 (79 %). Et la quasi-totalité des personnes en famille déclarant solliciter le 115 car elles dorment dans la rue, ont effectivement dormi à la rue la veille de leur demande (87 %).

Parmi les 2 946 personnes en famille ayant dormi à la rue la veille de leur demande au 115, 1 567 ont moins

de 18 ans (52 %), dont 365 ont moins de 3 ans. Leur nombre est en augmentation par rapport au 22/08/22 et ce sont ceux de moins de 1 an qui sont les plus nombreux (97 vs 150 enfants). Ils représentent 41 % des enfants ayant dormi à la rue.

Enfin, à signaler que la typologie des personnes en famille en DNP a évolué par rapport au 22/08/23 avec une augmentation de la proportion de femmes seules avec enfants qui passe de 29 % à 35 %. Ces données vont dans le sens des travaux indiquant que les familles monoparentales sont les plus exposées à la précarité et la pauvreté. Ainsi, selon l'INSEE, en 2018, 41 % des enfants mineurs vivant en famille monoparentale vivaient au-dessous du seuil de pauvreté monétaire et étaient donc pauvres, contre 21 % de l'ensemble des enfants.

La situation est très préoccupante et malgré les actions mises en œuvre par l'État, le nombre de personnes en famille ne cesse d'augmenter.

¹ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5422681#titre-bloc-13>



➤ Analyse selon la date de création de la demande

Compte-tenu des modalités de comptabilisation différente des demandes selon les départements (renouvellements automatiques, renouvellements permanents ou aucun renouvellement), nous n'analyserons ni le nombre total de demandes créées

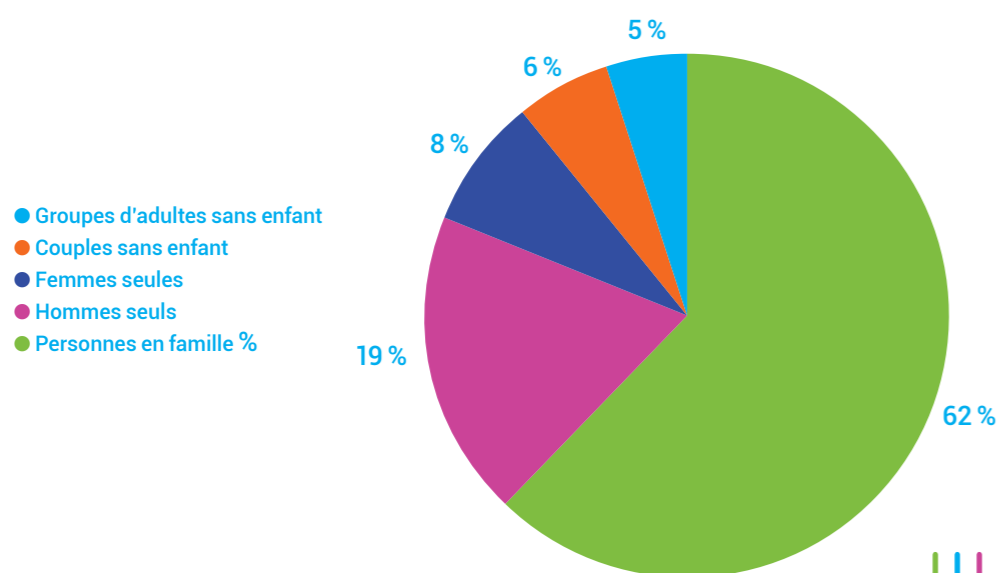
le 21/08/23, ni le nombre de demandes pourvues. L'analyse portera uniquement sur les demandes non pourvues (DNP). Nous appelons « DNP » les absences de places disponibles ou compatibles avec la composition du ménage.

➤ La population non hébergée

Le 21/08/23, parmi les 6 860 personnes non hébergées suite à un « refus 115 », 88 % le sont pour absence de places disponibles ou compatibles avec la composition du ménage, soit 6 049 personnes. C'est le principal motif de non-attribution parmi

« les refus 115 ». Le second motif est le fait que les personnes ont pu se maintenir dans l'hébergement où elles étaient (5 %). Quasiment 2/3 des personnes en DNP (62 %) sont des personnes en famille, soit 3 735 personnes.

% de personnes en DNP - 22/08/2023



La proportion de personnes en famille en DNP est identique à celle du 22/08/22. Mais, à titre de comparaison, le 31/01/22, un peu plus de la moitié des personnes en DNP (53 %) étaient des personnes en famille, soit 1 774 personnes.

Malgré les mesures prises par les pouvoirs publics, le nombre et la proportion de personnes en famille en DNP n'a pas diminué en un an.

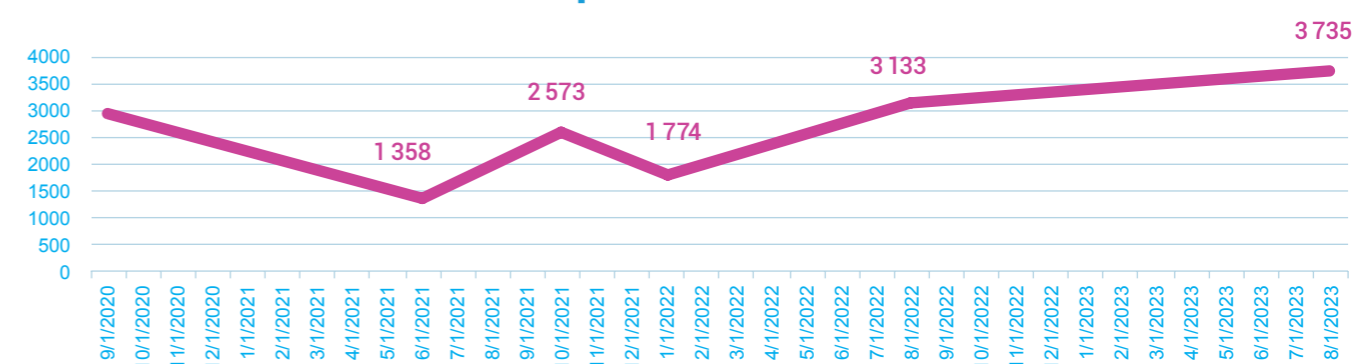
➤ Les personnes en famille en DNP

Les 3 735 personnes en famille en DNP (aux motifs : absence de places disponibles et absence de places compatibles avec la composition du ménage) représentent 88% des personnes en familles non hébergées. Comme en population totale, c'est le principal motif de non-attribution suite à une demande au 115 et cette proportion augmente par rapport aux années précédentes.

Mais depuis ces derniers mois, leur nombre augmente régulièrement jusqu'à atteindre même des niveaux supérieurs à septembre 2020. Les acteurs de terrain alertent sur le fait que les nouvelles personnes en famille ne se voient plus proposer d'hébergement faute de places disponibles ou compatibles avec leur composition familiale.

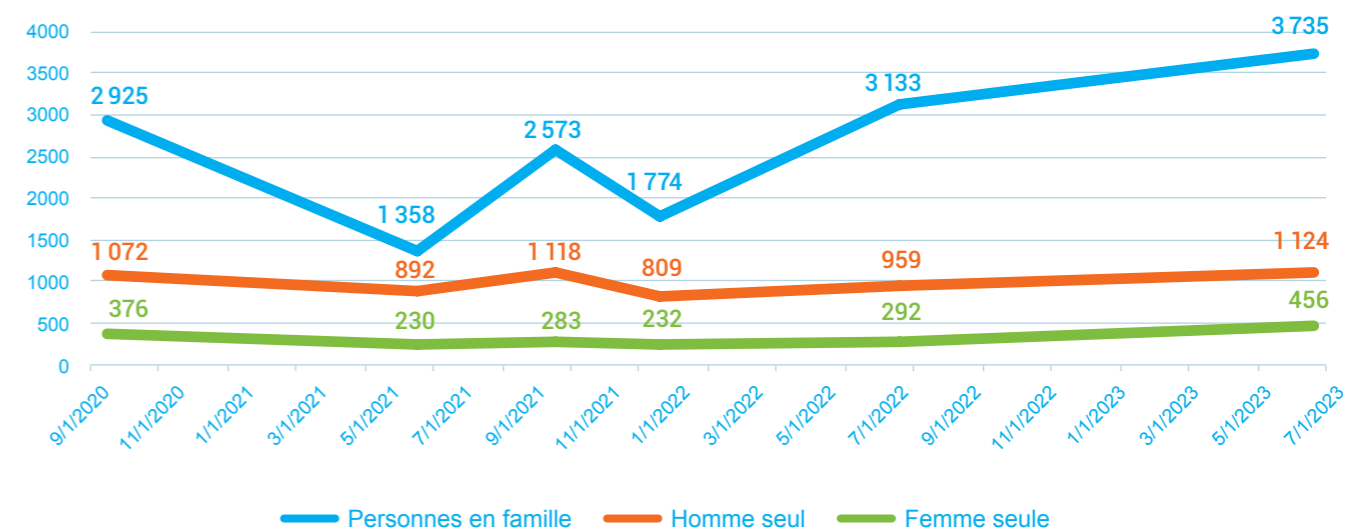
➤ L'évolution du nombre de personnes en famille en DNP a été marquée par la crise sanitaire Covid où moins de personnes ont été en DNP.

Évolution des personnes en famille en DNP



L'augmentation du nombre de personnes en DNP concerne aussi les hommes seuls et les femmes seules. Et les évolutions sont identiques dans le temps quelle que soit la typologie du ménage.

DNP par typologie



➤ Le 21/08/23, les personnes en couple avec enfant représentent un peu moins de la moitié des personnes en famille en DNP (44 %), suivies des femmes seules avec enfants (35 %), des groupes avec enfants (19 %) et des hommes seuls avec enfants (2 %).



46 %

C'est l'augmentation du nombre de femmes seules avec enfants en DNP (entre le 22/08/22 et 21/08/23)

Les personnes en famille en DNP (SUITE)

La typologie des personnes en famille en DNP a évolué par rapport au 22/08/22 avec une augmentation de la proportion de femmes seules avec enfants de 6 points passant de 29 % à 35 %.

Le nombre de femmes seules avec enfant a fortement augmenté entre le 22/08/22 et le 21/08/23 (+ 46 %, soit une augmentation de + 408 personnes).

Ces données vont dans le sens des travaux indiquant que les familles monoparentales sont les plus exposées à la précarité et la pauvreté. Ainsi, selon l'INSEE, en 2018, 41 % des enfants mineurs vivant en famille monoparentale vivaient au-dessous du seuil de pauvreté monétaire et étaient donc pauvres, contre 21 % de l'ensemble des enfants.

Composition du ménage	28/06/21	25/10/21	31/01/22	22/08/22	21/08/23	Évolution 22/08/22 et 21/08/23 en %
Couple avec enfant	658	1 334	881	1592	1639	3
Femme seule avec enfant(s)	382	738	466	893	1301	46
Groupe avec enfant(s)	287	435	384	572	720	26
Homme seul avec enfant(s)	31	66	43	76	75	-1
Total	1 358	2 573	1 774	3 133	3735	19

Le 21/08/23, parmi les 3 735 personnes en famille en DNP, il y a 1 990 enfants de -18 ans au moment de leur demande, soit un peu plus de la moitié des personnes en famille en DNP (53 %).

Aux différentes périodes, les enfants de moins de 18 ans en famille représentent la moitié des personnes en famille en demandes non pourvues mais leur effectif ne cesse d'augmenter : 927 le 01/09/20, 890 le 31/01/22, 1 658 le 22/08/22 et 1 990 le 21/08/23.

Parmi les 1 990 enfants en DNP de moins de 18 ans, 480 ont moins de 3 ans, 420 ont entre 3 ans et moins de 6 ans, 553 ont entre 6 et moins de 11 ans, 346 ont entre 11 ans et moins de 15 ans et 191 ont entre 15 et moins de 18 ans.

Le nombre d'enfants en famille de moins de 3 ans a augmenté, passant de 368 le 22/08/22 à 480 le 21/08/23.

Les motifs de la demande des personnes en famille en DNP

Le principal motif de la demande mentionné par les personnes en famille en DNP lors de leur demande au 115 est le fait qu'elles dorment dans la rue (87 %). Cette proportion a augmenté par rapport au 22/08/22 (80 %). Ce sont 741 personnes en famille de plus qui indiquent solliciter le 115 car elles dorment dans la rue.

À signaler une augmentation des personnes en famille en DNP ayant indiqué solliciter le 115 car elles ont quitté leur département d'origine (6 vs 35).

Le motif de la demande	31/01/2022		22/08/2022		21/08/2023	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%
Dort dans la rue	2 358	80,6	2 510	80,1	3251	87,0
Autre	139	4,8	186	5,9	151	4,0
Fin d'hébergement chez des tiers	88	3,0	165	5,3	122	3,3
Absence de ressources	59	2,0	93	3,0	16	0,4
Arrivée en France	50	1,7	48	1,5	35	0,9
Sortie d'hébergement	83	2,8	43	1,4	33	0,9
Expulsion locative	9	0,3	19	0,6	19	0,5
Sortie dispositif asile	44	1,5	18	0,6	38	1,0
Violences familiales-conjugales	57	1,9	9	0,3	8	0,2
Expulsion SQUAT	6	0,2	9	0,3	0	0,0
Inadaptation du logement	11	0,4	6	0,2	11	0,3
Départ du département initial	8	0,3	6	0,2	35	0,9
Evacuation de camp/bidonville	0	0,0	6	0,2	7	0,2
Séparation ou rupture des liens familiaux	0	0,0	5	0,2	4	0,1
Fin d'hospitalisation	0	0,0	4	0,1	0	0,0
Fin de prise en charge ASE	0	0,0	3	0,1	0	0,0
Logement insalubre	0	0,0	3	0,1	0	0,0
Risque d'expulsion locative	6	0,2	0	0,0	5	0,1
Fin de prise en charge Conseil Général	4	0,1	0	0,0	0	0,0
Regroupement familial	3	0,1	0	0,0	0	0,0
Sortie de Logement accompagné	1	0,0	0	0,0	0	0,0
Total	2 926	100,0	3 133	100,0	3 735	100,00

Parmi les 3 251 personnes en famille dont le motif de la demande est le fait de dormir à la rue, 87 % ont effectivement dormi à la rue (2 837 personnes). Très peu ont dormi dans un hôtel payé par le 115 ou dans

une structure d'hébergement la veille de leur demande : les personnes en famille déclarant solliciter le 115 car elles sont à la rue, dorment bien à la rue.

➤ Les lieux où les personnes ont dormi la veille

Concernant le lieu où les personnes en famille ont dormi la veille de leur demande au 115, il s'agit essentiellement de la rue qui concerne plus des 3/4 des personnes en famille en DNP. Leur nombre et la proportion ont augmenté par rapport au 31/01/22 : + 632 personnes et 47 % vs 79 %.

A signaler aussi l'augmentation des personnes ayant déclaré avoir passé la nuit précédant leur demande :
 • dans des structures d'urgence : 52 le 21/08/22 à 135 le 21/08/23
 • dans une maternité : 3 le 21/08/22 à 24 le 21/08/23.

Lieu où le ménage a dormi la veille	31/01/2022		22/08/2022		21/08/23	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%
Rue	2 066	70,6	2 314	73,9	2946	78,9
Autre	284	9,7	247	7,9	202	5,4
Hébergement par des tiers	127	4,3	200	6,4	159	4,3
Hôtel payé par le 115	101	3,5	50	1,6	54	1,4
Structure d'urgence	95	3,2	52	1,7	135	3,6
Hébergement mobile ou de fortune	74	2,5	94	3,0	96	2,6
Information non renseignée	60	2,1	43	1,4	39	1,0
Domicile personnel ou conjugal	39	1,3	33	1,1	30	0,8
SQUAT	25	0,9	9	0,3	18	0,5
Foyers	20	0,7	32	1,0	4	0,1
Orientée par la PADA	10	0,3	4	0,1	0	0,0
Domicile parental	9	0,3	0	0,0	0	0,0
Hôtel payé par le conseil général	4	0,1	0	0,0	0	0,0
Hôpital général	3	0,1	18	0,6	12	0,3
Hôtel payé par le ménage	3	0,1	12	0,4	7	0,2
Maternité	3	0,1	3	0,1	24	0,6
Hôtel financé par une association	2	0,1	8	0,3	6	0,2
Structure d'insertion	1	0,0	0	0,0	3	0,1
Commissariat de police	0	0,0	8	0,3	0	0,0
Lieu religieux (église, mosquée, synagogue...)	0	0,0	6	0,2	0	0,0
Total	2 926	100,0	3 133	100,0	3 735	100,00

Parmi les 2 946 personnes en famille ayant dormi à la rue la veille de leur demande au 115, 1 567 ont moins de 18 ans (52 %), dont 365 ont moins de 3 ans.

Leur nombre est en augmentation et ce sont ceux de moins de 1 an qui sont les plus nombreux (150 enfants). Ils représentent 41 % des enfants ayant dormi à la rue.

Age des enfants en famille en DNP	22/08/2022		21/08/2023		% dormi rue
	DNP	dormi à la rue	DNP	dormi à la rue	
Moins de 1 an	144	97	195	150	41 %
Entre 1 an et moins de 2 ans	98	70	160	126	35 %
Entre 2 ans et moins de 3 ans	126	85	125	89	24 %
Total	368	252	480	365	100 %

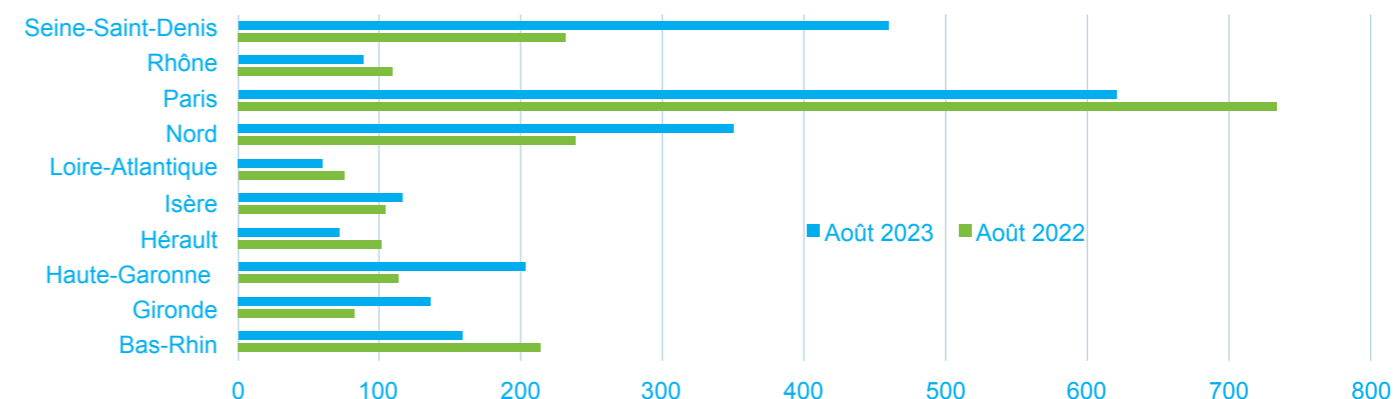
➤ Les personnes en famille en DNP dans les départements les plus tendus

Le 21/08/23, dans 15 départements le nombre personnes en famille en DNP est supérieur ou égal à 70. Ces chiffres portant sur une journée sont indicatifs et ne reflètent pas l'activité hebdomadaire ou mensuelle.

Quelle que soit la période, Paris reste le département où il y a le plus de personnes en famille en DNP, suivi de la Seine-Saint-Denis, du Nord, de la Haute-Garonne et du Bas-Rhin.

Nbre de personnes en famille en DNP	01/09/20	28/06/21	25/10/21	31/01/22	22/08/22	21/08/23	% évolution 22/08/22 et 21/08/23
Bas-Rhin	116	86	203	136	212	158	-25 %
Gironde	101	66	113	78	82	135	65 %
Haute-Garonne	187	67	139	74	112	202	80 %
Hérault	81	59	141	89	101	71	-30 %
Isère	98	78	69	89	103	116	13 %
Loire-Atlantique	75	74	88	70	74	59	-20 %
Nord	279	187	312	213	239	349	46 %
Paris	1 324	113	537	457	733	620	-15 %
Rhône	133	70	85	74	109	87	-20 %
Seine-Saint-Denis	253	216	240	134	231	459	99 %

Les variations entre le 22/08/22 et le 21/08/23 sont très hétérogènes.



L'augmentation de personnes en famille en DNP est très importante dans ces départements tendus :

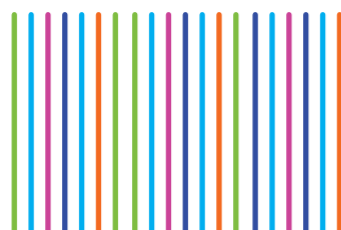
- la Seine-Saint-Denis où l'effectif a doublé (99 %),
- la Haute-Garonne avec une augmentation de 80 %,
- la Gironde avec une augmentation de 65 %,
- et le Nord avec une augmentation de 46 %.

➤ Analyse selon les nuitées = personnes hébergées

Principaux chiffres

➤ Le 21 août 2023, parmi les 112 743 personnes hébergées par le 115, 3/4 sont des personnes en famille (84 246).

Plus de la moitié d'entre elles (52,5 %) sont des enfants de moins de 18 ans (44 328), dont 11 863 ont moins de 3 ans. Malgré les actions mises en œuvre depuis un an, le nombre d'enfants en famille qui ont été hébergés a peu augmenté (+ 9 %). L'hôtel reste la principale réponse apportée aux personnes en famille. Si plus de personnes en famille sont hébergées le 21/08/23, la répartition géographique est différente avec une augmentation des personnes hébergées hors Paris.



Les nuitées en population générale

➤ Le 21/08/23, 112 743 nuitées ont été attribuées correspondant à 112 743 personnes hébergées, quelle que soit la date de leur demande (le jour J ou le jour J-N - avec ou sans renouvellement de la demande).
 ➤ Une analyse sur le long terme montre des fluctuations liées au contexte sanitaire Covid avec une baisse importante de personnes hébergées le 25/10/2021 (88 509).

Le nombre de personnes hébergées a augmenté entre le 22/08/22 et le 21/08/23. Leur nombre est relativement stable depuis plusieurs mois avec plus de 110 000 personnes hébergées en urgence. Par ailleurs, la répartition géographique évolue avec une augmentation plus importante des personnes hébergées hors Île-de-France.

Personnes hébergées	01/09/2020	28/06/2021	25/10/2021	31/01/2022	22/08/2022	21/08/2023
France entière (hors Paris)	74 988	80 643	70 139	86 184	87 452	96 982
Paris	19 239	20 185	18 370	18 218	15 304	15 761
Total	94 227	100 828	88 509	104 402	102 756	112 743

NB : sur toute la période d'observation, les chiffres de Paris sont sous-estimés compte-tenu des problèmes d'interconnexion entre le SI SIAO et Rosalie¹. Ceci a aussi un impact sur le nombre national.

¹ Logiciel utilisé pour la gestion des nuitées hôtelières en Ile-de-France



Les nuitées des personnes en famille

Le 21/08/23, 84 246 nuitées ont été attribuées aux familles correspondant à 84 246 personnes en famille hébergées, quelle que soit la date de leur demande (le jour J ou le jour J-N - avec ou sans renouvellement de leur demande).

Parmi les 84 246 personnes en famille hébergées le 21/08/23, 44 % sont des couples avec enfants, 36 % des familles monoparentales et 20 % des groupes avec enfants. Ces proportions sont identiques à celles du 22/08/22.

➤ 3/4 des personnes hébergées sont des personnes en famille (75 %).

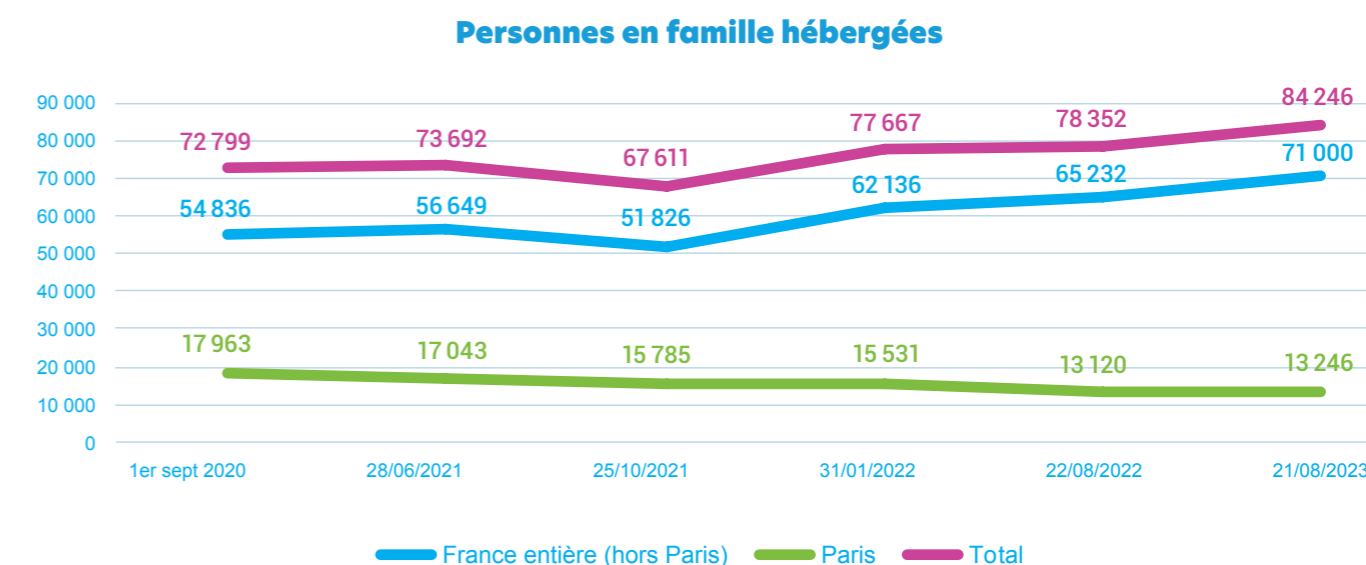
Personnes en famille hébergées le 21/08/23	Effectif	%
Couple avec enfant	36 747	44
Femme seule avec enfant(s)	29 758	35
Groupe avec enfant(s)	16 574	20
Homme seul avec enfant(s)	1 167	1
Total	84 246	100

➤ Plus de la moitié des personnes en famille hébergées sont des enfants de moins de 18 ans (52,5 %), soit 44 328 enfants. Parmi les enfants, 27 % ont moins de 3 ans, soit 11 863 enfants.
 ➤ Si on compare les évolutions sur la période selon les territoires, on constate qu'après la diminution du 25/10/21, le nombre total de personnes hébergées augmente, quel que soit le territoire.

L'effectif stagne pour les personnes hébergées à Paris dont les hébergements sont saisis dans le SI SIAO - volet 115.

NB : pour Paris, des personnes hébergées dans des dispositifs relevant de l'urgence sont saisis dans le volet insertion du SI SIAO et il y a un problème d'interconnexion en temps réel pour les nuitées hôtelières relevant du PHRH. Ceci a pour impact de sous-estimer les effectifs. Mais le suivi dans le temps permet d'avoir des tendances.

Si plus de personnes sont hébergées, la répartition géographique est différente avec une augmentation des personnes hébergées hors Paris (+ 5 768 personnes entre le 22/08/22 et le 21/08/23).



➤ Les lieux d'attribution

NB : Les places relevant de l'hébergement d'urgence sont enregistrées dans le SI 115 sauf certaines places qui sont saisies dans la partie insertion du SI SIAO par les départements d'Île-de-France. Le nombre de personnes hébergées sur des places d'urgence est donc sous-estimé mais nous ne savons pas à quelle hauteur. De plus, compte-tenu du problème d'interconnexion entre le SI SIAO et le logiciel permettant la gestion des nuitées en PHRH, le nombre de personnes hébergées à l'hôtel en Île-de-France est sous-estimé.

➤ L'hôtel est la principale réponse apportée aux personnes ayant sollicité le 115 (toutes compositions du ménage) : 43 % sont dans les hôtels en Île-de-France (PHRH) + 17 % dans les hôtels hors IDF, soit 60 % au total. ce sont essentiellement les personnes en famille qui sont hébergées dans des hôtels (85,5 %).

Personnes selon le type de places	22/08/2022				21/08/2023			
	Tout public	% tout public	Personnes en famille	% en famille	Tout public	% tout public	Personnes en famille	% en famille
Hôtel	65 221	63	56 139	72	67 087	60	57 355	68
dont PHRH	48 412	47	42 252	54	47 925	43	41 478	49
dont Hôtel	16 809	16	13 887	18	19 162	17	15 877	19
Hébergement d'urgence	31 577	31	18 978	24	37 409	33	22 306	27
dont places en urgence	28 232	28	17 081	22	35 208	31	20 953	25
dont places en hébergement urgence place hiver	3 345	3	1 897	2	2 201	2	1 353	2
Places pour les femmes VV	2 241	2	1 677	2	3 168	4	2 390	3
Autres places	3 717	4	1 558	2	5 079	3	2 195	2
Total général	102 756	100	78 352	100	112 743	100	84 246	100

Le nombre total de personnes hébergées à l'hôtel augmente légèrement (65 221 vs 67 087) dont les personnes en famille (56 139 vs 57 355). L'augmentation concerne les hôtels hors Île-de-France.

Le nombre de personnes hébergées dans des places en urgence a aussi augmenté (31 577 vs 37 409) dont les personnes en famille (18 978 vs 22 306).



67 087

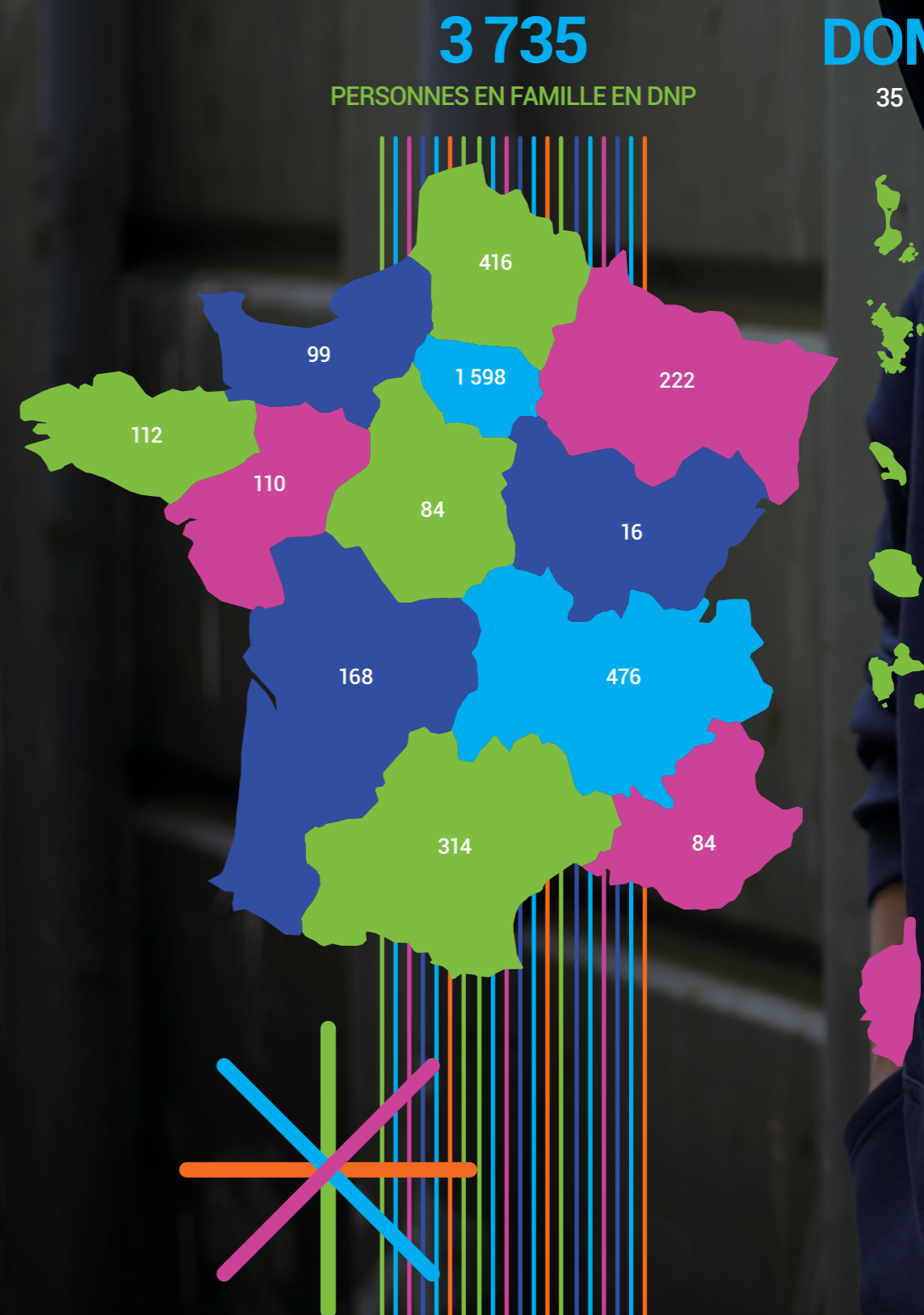
Nombre total de personnes hébergées à l'hôtel dont les personnes en famille 57 355.



➤ Principaux résultats des demandes non pourvues en région

Le 21/08/23, si l'Île-de-France reste la région qui comptabilise le plus grand nombre de personnes en famille en demandes non pourvues (1 598), la situation

est également tendue en régions, notamment en Auvergne-Rhône-Alpes (476), dans les Hauts-de-France (416) et en Occitanie (314).



➤ Ils-elles témoignent découvrez nos podcasts

* CAPSULE 1

↳ Rébiai Guiassa

« Les familles doivent choisir entre se nourrir et se loger »

Je dirige l'association Maison d'accueil à Arles en Provence, un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale. Nous accueillons notamment des familles et des femmes seules avec des enfants.

* CAPSULE 2

↳ Claire Barale

« Il y a des familles en errance, qui dorment dans leur voiture et dans la rue »

Je suis cheffe de service à l'association Maison d'accueil à Arles. J'ai commencé en tant que conseillère en économies sociales et familiales et j'ai rejoint l'association en 2015.

* CAPSULE 3

↳ Julie Lignon

« Le nombre d'enfants sans solution d'hébergement est choquant »

Je suis chargée de plaider à l'Unicef France. Mon rôle est d'influencer les politiques publiques et la législation pour tenter d'obtenir des changements structurels et durables en faveur des enfants, pour le respect de leurs droits. Je travaille plus particulièrement sur la lutte contre la pauvreté des enfants et donc, sur la question du sans-abrisme.

* CAPSULE 4

↳ François Maturin

« Je suis en guerre, cette situation est intolérable »

Je dirige l'association Accueil familial dans le Var qui gère des structures d'accueil de jour et de centres d'hébergement sur l'ensemble du département du Var. Militant associatif depuis ma jeunesse, je dirige cette association depuis plus de 23 ans.

* CAPSULE 5

↳ Nesrine

« J'avais le choix de mourir ou de partir »

Je suis hébergée et accompagnée par l'association Maison d'accueil à Arles. J'ai 35 ans et deux enfants. J'ai été victime de violences conjugales.

* CAPSULE 6

↳ Maïssa et Halem avec leurs filles Lisa et Liana

« On souffre, on a besoin d'être hébergées »

Comme des dizaines d'autres mamans avec leurs enfants, nous avons passé l'été dans le gymnase du collège Bellecombe de Lyon, en attendant un logement de la préfecture. Cela fait des mois que nous n'avons pas de logement. Une situation difficile pour nos filles, Lisa, 11 ans, et Liana, 9 ans, scolarisées dans la ville.

* CAPSULE 7

↳ Carole Lardoux

« C'est difficile de prendre en charge les enfants, les critères sont de plus en plus restreints »

Je suis responsable de l'animation de l'observation sociale à la Fédération des acteurs de la solidarité depuis 2006. Experte démographe et sociologue de formation j'ai toujours travaillé dans le secteur associatif (Habitat Educatif, observatoire du Samu social de Paris et FAS).

* CAPSULE 8

↳ Kaina

« C'est trop dur, on me dit : on ne peut rien faire pour toi »

Je suis sans-papier et sans solution d'hébergement avec mon compagnon et mon bébé de 5 mois. J'ai vécu dans la rue, sur le toit d'un supermarché, dans un squat géant et aujourd'hui dans le gymnase d'un collège à Lyon, réquisitionné par la préfecture pour l'été.

* CAPSULE 9

↳ Daniela Kamburova

« Les dispositifs sont saturés, c'est une réalité insupportable »

Je suis intervenante sociale au SAMU social de Lyon à l'association Alynea. J'ai débuté en tant qu'intervenante sociale dans le cadre du dernier renfort hivernal entre novembre 2022 et mars 2023.

* CAPSULE 10

↳ Emile Fantova

« Les Français n'ont pas conscience du nombre d'enfants qui vivent dans la rue »

Je suis intervenant social au SAMU social de Lyon à l'association Alynea. Je vais à la rencontre des personnes sans solution d'hébergement et je signale au 115 des familles qui se trouvent la rue.

* CAPSULE 11

↳ Maud Bigot

« S'accommoder que des enfants fassent leurs premiers pas à la rue, ce n'est pas une option dans un pays développé »

Je suis directrice opérationnelle du SAMU social à Lyon, je travaille pour l'association Alynea depuis 10 ans.

Source des données : Samusocial de Lyon

* CAPSULE 12

↳ Pierre Imhoff-Guiserix

« Comment mener une scolarité normale quand on n'a pas d'endroit où rentrer le soir ? »

Je travaille pour l'association l'Etage à Strasbourg depuis une dizaine d'années. D'abord assistant de service social au pôle logement de l'association, j'ai intégré le Pôle enfance, parentalité et promotion de la santé et je suis aujourd'hui adjoint et coordinateur de la Loupiote, un espace accueil ressources pour les familles à la rue avec enfants.

* CAPSULE 13

↳ Madame Kadjo

« J'appelle le 115 tous les matins, nous sommes malheureux dans la rue »

Je suis arrivée en France le 5 octobre 2020. Avec mon compagnon, nous avons deux enfants, une fille de 1 an et un garçon de 4 ans qui est scolarisé. Il passe en deuxième année de maternelle à Cergy, en région parisienne.

* CAPSULE 14

↳ Chahrazad Jaydi

« Nous accueillons de plus en plus de femmes enceintes »

Je suis cheffe de service de l'accueil de jour, de l'accueil de nuit et du taxi social de l'association Espérer 95 en région parisienne.

* CAPSULE 15

↳ Adeline Heitzler

« Parfois, nous n'avons pas de solution à apporter aux familles »

Je suis travailleuse sociale et éducatrice spécialisée au sein de l'association Espérer 95, située à Cergy, en région parisienne.



Pour écouter les témoignages :

<https://shows.acast.com/barometre-enfants-a-la-rue-temoignages>



À PROPOS DU BAROMÈTRE DES « ENFANTS À LA RUE » :

Pour la 5^e fois, l'UNICEF France et la Fédération des acteurs de la solidarité publient le baromètre « enfants à la rue ».

Celui-ci comptabilise le nombre de personnes en familles qui n'ont pas pu être accueillies dans des structures d'hébergement adaptées malgré leur demande auprès du 115, le numéro d'appel d'urgence pour les personnes sans-abri.

Ce baromètre détaille la situation des personnes en famille : les couples ou groupes avec enfants ainsi que les familles monoparentales. Il indique le nombre d'enfants en famille à la rue de moins de 18 ans dont ceux de moins de 3 ans.

Source : SI SIAO – volet 115

CONTACTS PRESSE

- UNICEF FRANCE • Estelle Flabat : 01 44 39 77 80 / 06 50 34 64 77 • eflabat@unicef.fr
Carine Spinosi : 06 78 72 77 34 • cspinosi@unicef.fr
- FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ • Laure Kuntzinger : 06 31 16 27 90
laure.kuntzinger@federationsolidarite.org



Fédération
des acteurs de
la solidarité

